

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/37/276  
S/15190

10 juin 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-septième session

Point 34 de la liste préliminaire\*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

JUN 11 1982

UN LIBAN

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-septième année

Note verbale datée du 10 juin 1982, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de Fidji auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Le Représentant permanent de Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration publiée par le Gouvernement de Fidji le 8 juin 1982, au sujet de la récente invasion du Liban par Israël.

Le Représentant permanent de Fidji demande que le texte de la présente note et de son annexe soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

\* A/37/50/Rev.1.